

Tarifs 2026: rachat de l'énergie solaire

Réforme du système reflétant la saisonnalité offre/demande

Les tarifs fixes de rachat seront remplacés par des prix flexibles, fixés trimestriellement par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Dès le 1^{er} janvier 2026, ce modèle est appliqué avec une adaptation des outils de facturation.

- **Le tarif de rachat est au minimum de 6,2 cts/kWh (hors garantie d'origine)** même si l'OFEN publie un tarif plus bas.
 - Si l'OFEN publie un tarif plus élevé, c'est ce tarif qui sera appliqué.
 - En plus, les garanties d'origine sont rachetées à 2 cts/kWh.
 - Ces conditions sont valables pour le rachat depuis une solution de stockage (batterie).
- **Le produit TERRA Pro conserve un prix de rétribution fixe à 6,2 cts/kWh (hors garantie d'origine)**
 - Dont 0,60 cts/kWh de contribution au fond Terra Joux
 - Prélèvement via le tarif d'énergie Ménages +1,50 cts/kWh ou le tarif d'énergie Pro + 1 ct/kWh
- **Le produit TERRA Pro Plus conserve un prix de rétribution fixe ajusté proportionnellement à la baisse à 12,66 cts/kWh**
 - Dont 1ct/kWh de contribution au fond Terra Joux
 - Prélèvement via le tarif d'énergie Ménages +2,50 cts/kWh ou le tarif d'énergie Pro + 1,73 cts/kWh

